Bibliothèque
Alice-Parizeau
De Saint-Esprit

Inscription des résidents :

Adultes :

En vous inscrivant en bibliothèque, vous obtenez votre carte d'abonné. Cette carte vous donne accès à l'ensemble des services et des documents, incluant les livres et ressources en ligne. Pour vous abonner, présentez-vous en bibliothèque avec une pièce d'identité et une preuve reconnue d'adresse. L'abonnement est effectif pour une période de deux ans.

Enfants (14 ans et moins) :

Les enfants de 14 ans et moins

Carte d'abonné :

À chaque visite, les abonnés doivent avoir leur carte de la bibliothèque en main.

Prêt :

Cinq documents par abonné.

Durée du prêt :

Les documents sont prêtés pour une période de 3 semaines.

Renouvellement :

Les documents peuvent être renouvelé un maximum de deux fois pour un total de neuf semaines, sauf s'ils sont déjà réservés par un autre abonné. Le renouvellement peut se faire au comptoir ou en ligne via le dossier de l'abonné à l'adresse web suivante : biblietcie.ca. **Les documents empruntés en prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés**.

Retour des documents :

Les documents peuvent être remis au comptoir de la bibliothèque durant les heures d'ouverture ou dans la chute à documents située à l'extérieur près de la porte d'entrée. La chute est ouverte 24 heures à tous les jours.

45, rue des Écoles,

Saint-Esprit

Tél. : 450-831-2274

bibliotheque@saint-esprit.ca

Horaire :

mardi : 9h à 17h30

mercredi : 12h30 à 17h30

jeudi : 12h30 à 17h30

vendredi : 12h30 à 19h

samedi : 10h à 14h sauf si activité spéciales

Café des aînés: ouvert à tous

Les jeudis de 13h. à 16h.

Réservations :

Un document déjà emprunté peut-être réservé par le personnel au comptoir du prêt ou par l'abonné via son dossier en se rendant au : biblietcie.ca. Le personnel de la bibliothèque vous préviendra lorsque le document sera disponible.

Prêt entre bibliothèque :

Les documents que la bibliothèque ne détient pas peuvent être empruntés gratuitement aux autres bibliothèques du réseau. Un délai de livraison variable doit être calculé. Le personnel de la bibliothèque vous préviendra lorsque le document sera disponible.

Frais de retard :

Les frais de retards sont maintenant abolis.

Carte perdue ou abîmée :

L'abonné qui perd sa carte, qu'elle soit volée ou autrement égarée, doit en aviser sans délai la bibliothèque.

Le défaut ou le retard d'en aviser la bibliothèque rend l'abonné responsable de toutes les transactions effectuées avec sa carte et entraîne pour lui l'obligation de défrayer le coût du matériel non retourné ou brisé ainsi que le coût du traitement.

Documents perdus ou endommagés :

Les abonnés sont responsables des documents qu'ils empruntent. Ils ne doivent pas les prêter à une autre personne et doivent payer les documents s'ils sont perdus ou abîmés.

Ordinateur et accès Internet :

La bibliothèque met à la disposition de tous les citoyens 1 ordinateur avec accès à internet. Cet appareil est utilisé sur place seulement.

<u>Comment éviter d'avoir des retards ?</u>

Plusieurs possibilités s'offrent aux abonnés pour suivre leurs prêts de documents :

Vous recevrez un avis par courriel :

- 3 jours avant la date de retour prévue d'un document ;
- 1 jour avant la date de retour prévue d'un document ;
- Renouveler ses prêts en ligne dans son dossier d'usager sur le site biblietcie.ca
- Déposer en tout temps vos documents dans la chute à livres.

N'hésitez pas à obtenir l'aide du personnel en bibliothèque. Il se fera un plaisir de vous renseigner au sujet de l'accès à votre dossier d'usager en ligne.

Suggestions d'achat :

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Accès Internet :

La bibliothèque met à la disposition de sa clientèle un ordinateur permettant d'accéder à une sélection de logiciels, de ressources numériques ainsi qu'à Internet.

Le réseau Internet étant très vaste et non réglementé, la bibliothèque ne peut assumer la responsabilité de l'information que l'on y trouve. L'information puisée dans le réseau Internet provient d'une multitude de sources dont la validité et la crédibilité sont très variables. Il est donc conseillé d'utiliser cette information avec une grande prudence.